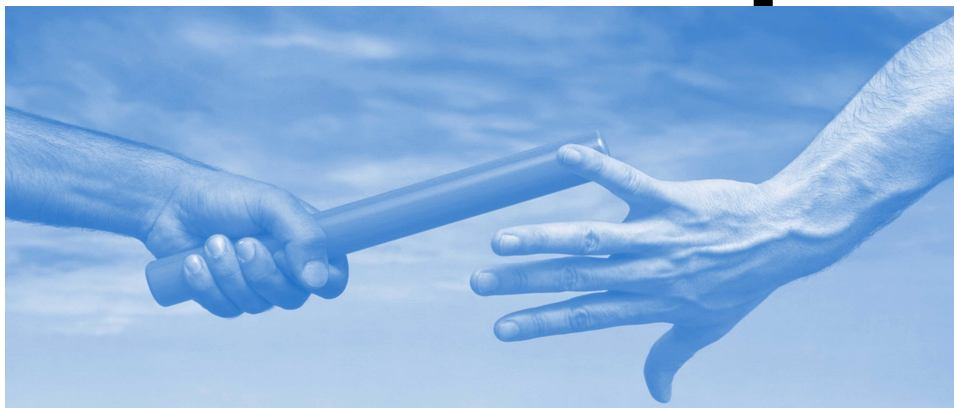




SOLIDAIRES conforte sa place !



Nous y sommes. Enfin, après une semaine de vote débutée le jeudi 29 novembre, les scrutins ont été clos : d'abord ce jeudi 6 décembre en métropole, Antilles-Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon, puis ce vendredi 7 décembre dans nos Outre-Mer des océans Indien et Pacifique.

Les agents étaient amenés à s'exprimer pour élire leurs représentants en Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Comités Techniques (CT), qui auront un mandat de 4 ans (jusqu'en 2022).



Une surprise : une participation supérieure aux attentes !

Un scrutin particulier à bien des égards. D'abord sur le mode de scrutin. En effet, hormis le cas de nos collègues du Pacifique continuant à voter avec des bulletins papier et à l'urne, nos collègues ont voté pour la 1^{ère} fois par voie électronique.

Bon point, au Comité Technique de Réseau (CTR) la participation a été de 76,17 %. Cela est en deçà du taux de 83% de 2014, mais bien supérieur à ce que d'aucuns pouvaient escompter.

Il ne faut pas oublier que le **recours du gouvernement au vote électronique avait été un choix des plus cyniques**, assumant de surcroît un surcoût de 600 000 à 800 000 € par rapport au vote « papier » ! L'expérimentation en 2014 du vote électronique à l'Éducation Nationale avait entraîné une chute de la participation, à seulement 38%, affaiblissant de facto la représentativité syndicale ? Une aubaine pour une classe dirigeante voulant s'affranchir des syndicats de salariés et plus largement des corps intermédiaires, pour faire passer ses réformes régressives !

Patatras, les agents ont montré leur attachement aux diverses instances de représentation du personnel (IRP) ! Déjouant les pronostics cyniques aussi bien en CT qu'en CAP ! Une mauvaise nouvelle pour un gouvernement envisageant la suppression-absorption des CAP par les CT à l'horizon 2022. La preuve que toutes ces instances, leur spécificité, ont leur légitimité pour nos collègues. Et qu'il importe de les garder.

Certes, un bémol à ces éléments : la participation diminue selon la catégorie d'appartenance.

Ainsi les agents de la catégorie A+ sont ceux qui ont voté le plus (82,2% chez les DSD et 85,98% en IP), suivis de ceux des catégories A (85,20% en IR et 80,79% en inspecteurs), puis B (83,05%), tandis que nos collègues de catégorie C ferment la marche (avec 78,97 %).

Le scientifique et philosophe anglais Francis Bacon avait décidément raison : *le savoir, c'est le pouvoir* ! Il s'agit à chacun de le savoir et le faire savoir. Car la « haute » administration, elle, en sait quelque chose... Ce qui n'est pas sans conséquence sur le résultat de chaque organisation syndicale.



SOLIDAIRES davantage représentatif !

De ces scrutins, SOLIDAIRES ressort clairement renforcé au niveau national.

Au niveau ministériel, SOLIDAIRES demeure la 1^{ère} organisation représentative. Ainsi la fédération SOLIDAIRES Finances, avec 29,98 % des voix obtient 5 sièges (sur 15) au Comité Technique Ministériel (CTM), est devant la CGT (24,04%), FO (19,29%), la CFDT-CFTC (17,30%), l'UNSA-CGC (7,63%). Deux autres syndicats non représentatifs, la FSU et la FGAF ferment la marche avec 1,23 et 0,52%.

De fait SOLIDAIRES Finances Publiques et SOLIDAIRES CCRF & SCL sont confortées en tant que 1^{ères} organisations de leur secteur.

Ce poids permet à SOLIDAIRES d'être l'organisation majoritaire dans la plupart des CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) et CDAS (Conseils Départementaux d'Action Sociale) locaux.

En Douane, SOLIDAIRES affermit son implantation, partout où nous sommes présents !

Au Comité Technique de Réseau (CTR, pour l'ensemble de la DGDDI), certes la répartition du nombre de sièges entre les organisations syndicales est inchangée, avec 2 sièges pour chaque organisation : 2 pour la CFDT (alliée à la CFTC), 2 pour la CGT, 2 pour le SNCD-FO, 2 pour SOLIDAIRES et 2 pour l'UNSA (alliée à la CGC). Néanmoins, avec 18,64%, contre 17,28% en 2014, SOLIDAIRES progresse en pourcentage (+1,36 point). En Douane, la CFDT progresse également, mais suite à son alliance avec la CFTC.

Aux Commissions Administratives Paritaires Centrales (CAPC), SOLIDAIRES demeure représentative dans l'ensemble des catégories, continuant à partager ce trait avec la CFDT et le SNCD-FO.

Nous avons ainsi :

- 1 siège en CAPC n°3 (IR),
- 1 siège en CAPC n°4 (inspecteurs),
- 2 en CAPC n°5 (cat. B), +1 par rapport à 2014 !
- et 1 en CAPC n°6 (cat. C).

Au niveau local, SOLIDAIRES demeure 1^{ère} organisation dans plusieurs directions :

- Auvergne-Rhône-Alpes,
- CID,
- DNRED,
- DNSCE,
- St-Pierre-et-Miquelon...
- Et nous le devenons en Île-de-France !

SOLIDAIRES progresse et consolide manifestement ses positions dans plusieurs autres directions :

- Bourgogne – Franche-Comté – Centre-Val de Loire,
- Bretagne – Pays-de-Loire,
- Direction Générale,
- La Réunion,
- Méditerranée,
- Paris-Aéroports,
- Tandis qu'il faudra composer avec nous en Polynésie-Française !

Pour conclure

Ces résultats nous motivent encore plus dans notre combat, à l'heure où la « haute » administration prévoit de casser la Douane et ses agents. Une casse provoquée par :

- d'abord la relance du Projet Stratégique Douanier (PSD) et la mise en place des orientations du Comité d'Action Publique 2022 (CAP 2022),
- ensuite l'amenuisement des perspectives de carrière, aussi bien au niveau des mutations (barème inégalitaire, profilisation des postes, suppression de résidences) que des promotions (disparition des Listes d'Aptitude inter-catégorielles, et réduction en intra-catégoriel des promus par Tableau d'Avancement).

Ils nous légitiment dans notre défense d'une certaine vision de la Douane : une administration de protection du corps social, avec un maillage d'implantations sauvegardé au service de nos concitoyens. **Ils nous donnent mandat** pour demander la réouverture de discussions sur le Règlement Particulier (RP) mutations.

Le vendredi 7 décembre 2018

Résultats des élections aux instances nationales DGDDI 2018

Scrutin	Inscrits	Votants	Taux de Participation	Blancs / Nuls	Suffrages Valablement Exprimés	CFDT – CFTC	CGT	USD – FO	SOLIDAIRES	UNSA – CGC
CTM	139 866	102 793	73,49%	7 984	94 809	16404	22796	18292	28420	7233
						17,30%	24,04%	19,29%	29,98%	7,63%
CTR	16 800	12 797	76,17%	1 058	11 739	2833	2464	2355	2188	1899
						24,13%	20,99%	20,06%	18,64%	16,18%
CAPC 1	309	254	82,20%	29	225			130		95
								57,78%		42,22%
CAPC 2	328	282	85,98%	28	254			173	23	58
								68,11%	9,06%	22,83%
CAPC 3	1 351	1 151	85,20%	49	1 102	184	93	537	173	115
						16,70%	8,44%	48,73%	15,70%	10,44%
CAPC 4	2 155	1 741	80,79%	87	1 654	316	248	588	294	208
						19,11%	14,99%	35,55%	17,78%	12,58%
Total Cat. A	4 143	3 428	82,74%	193	3 235	500	341	1428	490	476
						15,46%	10,54%	44,14%	15,15%	14,71%
CAPC 5	7 574	5 817	76,80%	431	5 386	1442	1378	652	1051	863
						26,77%	25,58%	12,11%	19,51%	16,02%
Total Cat. B	7 574	5 817	76,80%	431	5 386	1442	1378	652	1051	863
						26,77%	25,58%	12,11%	19,51%	16,02%
CAPC 6	4 710	3 273	69,49%	263	3 010	778	765	332	552	583
						25,85%	25,42%	11,03%	18,34%	19,37%
Total Cat. C	4 710	3 273	69,49%	263	3 010	778	765	332	552	583
						25,85%	25,42%	11,03%	18,34%	19,37%
Total Général	16 427	12 518	76,20%	887	11 631	2720	2484	2412	2093	1922
						23,39%	21,36%	20,74%	18,00%	16,52%

Résultats des élections aux instances nationales DGDDI 2014

Scrutin	Inscrits	Votants	Taux de Participation	Blancs / Nuls	Suffrages Valablement Exprimés	CFDT – CFTC	CGT	USD – FO	SOLIDAIRES	UNSA – CGC
CTM	149 553	123 911	82,85%	5 535	118 376	15031	28162	24800	33780	11981
						12,70%	23,79%	20,95%	28,54%	10,12%
CTR	16 615	13 817	83,16%	525	13 292	2925	2999	2559	2297	2512
						22,01%	22,56%	19,25%	17,28%	18,90%
CAPC 1	292	257	88,01%	24	233			139		94
								59,66%		40,34%
CAPC 2	303	258	85,15%	15	243		17	162		64
							7,00%	66,67%		26,34%
CAPC 3	1 314	1 176	89,50%	32	1 144	186	108	543	193	114
						16,26%	9,44%	47,47%	16,87%	9,97%
CAPC 4	2 236	1 839	82,25%	55	1 784	378	260	601	303	242
						21,19%	14,57%	33,69%	16,98%	13,57%
Total Cat. A	4 145	3 530	85,16%	126	3 404	564	385	1445	496	514
						16,57%	11,31%	42,45%	14,57%	15,10%
CAPC 5	7 438	6 177	83,05%	243	5 934	1361	1599	821	1048	1105
						22,94%	26,95%	13,84%	17,66%	18,62%
Total Cat. B	7 438	6 177	83,05%	243	5 934	1361	1599	821	1048	1105
						22,94%	26,95%	13,84%	17,66%	18,62%
CAPC 6	4 946	3 906	78,97%	184	3 722	863	1063	437	614	745
						23,19%	28,56%	11,74%	16,50%	20,02%
Total Cat. C	4 946	3 906	78,97%	184	3 722	863	1063	437	614	745
						23,19%	28,56%	11,74%	16,50%	20,02%
Total Général	16 529	13 613	82,36%	553	13 060	2788	3047	2703	2158	2364
						21,35%	23,33%	20,70%	16,52%	18,10%